

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AOUT 2022

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni le vendredi 05 août 2022 à 18h30, à la Mairie de Coisy, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Claude DEFLESSELLE, Maire de Coisy.

Présents : Claude DEFLESSELLE, Rose-Marie LESCOT, Annick SAGUEZ, Jennifer VAILLANT, Florent PECQUERY, Cédric BELLEGUEULLE, Frédéric NARDELLO

Absents : Thierry SAGUEZ (pouvoir à Annick SAGUEZ), Philippe BERNARD, Sandrine LETIERCE (pouvoir à Florent PECQUERY), Annie DA COSTA (pouvoir à Claude DEFLESSELLE)

Rose Marie LESCOT a été nommée secrétaire de séance.

CREANCES DOUTEUSES

L'instruction comptable et budgétaire (M14) souligne les principes de prudence et de sincérité budgétaire notamment au travers du régime des provisions pour créances douteuses. Dans le cadre de difficultés rencontrées lors du recouvrement de diverses créances par les services de la trésorerie, à la suite de l'émission de différents titres sur le budget principal, il est demandé à la commune de Coisy de constater comptablement le risque lié à ces créances.

Afin de traduire ce risque, il est proposé de passer une dotation aux provisions pour créance douteuse de 1000 € sur le budget.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, :

- Approuvent les modalités de mise en œuvre de la réforme relative au régime de provisions. Elles seront constatées par un mandat d'ordre en section de fonctionnement (compte 6817) ;
- Valident et d'autoriser l'enregistrement d'une provision pour créances douteuses de 1000€ concernant diverses créances dont le recouvrement est en contentieux.

CHOIX TRACTEUR

Monsieur le Maire rappelle que l'achat d'un tracteur est nécessaire pour les travaux de la commune.

A la suite des devis reçus, une étude comparative est présentée aux conseillers municipaux.

Après analyse de l'étude, et délibération, le conseil municipal choisit le tracteur de l'entreprise ANSELIN pour les raisons suivantes :

- Modèle plus puissant
- Tracteur avec accessoires de base fournis
- Meilleure qualité/prix

Et demande à Monsieur le Maire, d'effectuer les démarches nécessaires pour acquérir le matériel sous réserve des crédits disponibles.

RODP (Redevance de l'Occupation du Domaine Public)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une délibération est nécessaire pour créditer les sommes des RODP concernant les antennes de télécommunications sur le château d'eau.

Après délibération, le conseil municipal demande à Monsieur le Maire de transmettre la délibération à la perception afin que la commune puisse créditer les sommes sur la comptabilité.

INFOS DIVERSES

Programme trottoir : Monsieur le Maire présente aux conseillers, la demande qu'il a faite pour le bureau d'étude VERDI qui nous propose des solutions sur la réfection des trottoirs. Il a demandé un programme étalé sur 3 ans. Il précise qu'il aura deux dossiers différents : l'un qui concerne les trottoirs le long de la route départementale c'est-à-dire la rue du soleil levant et la rue Manon Lescaut, le second, les autres voies communales.

Eclairage public : A la suite à l'augmentation du coût de l'énergie, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de réfléchir au maintien ou non de l'éclairage public pendant la nuit. Il rappelle aussi qu'un éclairage

LED va être installé sur l'ensemble de la commune et que cela va bien évidemment engendrer une baisse de consommation électrique.

L'ex-salle communale : Monsieur le Maire informe que cette salle va servir de salle de rangements et que des travaux de transformation vont avoir lieu, il suggère la pose de panneaux solaires.

Une demande du conseil municipal est faite pour l'installation de panneaux sur le terrain de jeux, pour interdire les chiens sur l'aire de jeux.

Un achat de fioul en collectif est prévu pour les habitants de Coisy inscrits dans l'achat groupé, Annie DA COSTA et Florent PECQUERY sont chargés de la réalisation de ce projet.

La séance s'est clôturée à 20h30.

Rose-Marie LESCOT

The image shows a circular official stamp of the Municipality of Coisy (Somme). The stamp contains the text "MAIRIE DE COISY" at the top, "REPUBLIQUE FRANÇAISE" in the center, and "(SOMME)" at the bottom. There are two stars on either side of the central text. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink that reads "R. Lescot".